



ACTU DU PRESIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr

N°89 - FÉVRIER 2024



Le mot du président national

Chères présidentes, chers présidents,

dans un peu plus de trois mois se tiendra l'assemblée générale statutaire annuelle. C'est un moment de respiration démocratique fondamental dans la vie d'une association car il s'agit bien, pour les fédérations de donner un quitus à la gestion passée, de contribuer et d'approuver la détermination des orientations futures et donc de l'avenir de l'UNC. Il n'est donc pas très satisfaisant de constater, comme ce fût le cas l'année dernière, que la participation des présidents de fédération départementale, ou de leur représentant, n'est pas à la hauteur de ce rendez-vous majeur : à peine plus de la moitié des fédérations étaient représentées ! Cela est d'autant plus dommageable que cette assemblée procède à l'élection des administrateurs nationaux du tiers sortant et des administrateurs des autres tiers qui ne souhaitent pas se représenter. Ce sont vos candidats et ce seront eux qui vous représenteront dans les instances nationales, à la tête des comités consultatifs et vis-à-vis de nos interlocuteurs nationaux.

Ces élections revêtent également un caractère stratégique car il faut tout d'abord bien avoir en tête que, compte tenu des nouveaux statuts qui ont été adoptés, les membres du conseil d'administration ne peuvent être rééligibles que deux fois d'une manière consécutive. En conséquence, il va y avoir dans les années à venir un fort taux de renouvellement des administrateurs. Pour être plus précis, d'ici 2029, soit dans seulement 5 ans, 17 des 27 titulaires actuels auront été remplacés.

Dans ce contexte particulier, il convient de réfléchir également au profil des candidats que vous proposerez pour l'élection du 24 mai prochain.

En effet, plus que jamais, le conseil d'administration national doit pouvoir compter dans ses rangs des administrateurs qui ont des compétences particulières dont nous manquons peut-être aujourd'hui et qui sont nécessaires pour pérenniser l'avenir de notre association et porter des projets ambitieux.

Je note par exemple qu'il serait indispensable de pouvoir s'appuyer sur la connaissance et les réseaux d'un administrateur issu des rangs de l'Education nationale. A l'heure où l'UNC multiplie les initiatives en direction de la jeunesse, à l'instar de la création des cadets de l'UNC qui remportent un succès remarquable et remarqué, un tel profil nous permettrait d'ouvrir des portes qui nous sont fermées aujourd'hui. Une grande association du monde combattant a eu la clairvoyance de franchir ce pas et a maintenant un accès direct par ce biais aux décideurs de l'Education nationale.

Il en est de même sur les questions financières ou de gestion de patrimoine, sur les questions juridiques, de communication ou bien de développement digital...

Il va donc vous être suggéré dans un premier temps de proposer pour ces élections deux candidats qui répondent à des critères dont la définition précise est en cours et qui vous seront rapidement communiqués. En retour, le siège, après analyse, exprimera une préférence, sachant bien sûr que ce ne sera qu'une recommandation qui ne remet pas en cause votre souveraineté dans votre choix final. Le secrétaire national reviendra vers vous en temps utile pour vous expliquer en détail ce processus.

Je terminerai ce mot en me félicitant de la nouvelle nomination de Madame Miralles comme secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Nous avons pu apprécier, au cours de ses 19 premiers mois à la tête de son secrétariat d'Etat, la remarquable qualité du travail accompli par Madame la ministre, avec laquelle nous avons établi des relations de confiance fortes grâce à un dialogue constructif et de grande proximité avec son équipe.

Hervé Longuet
président national

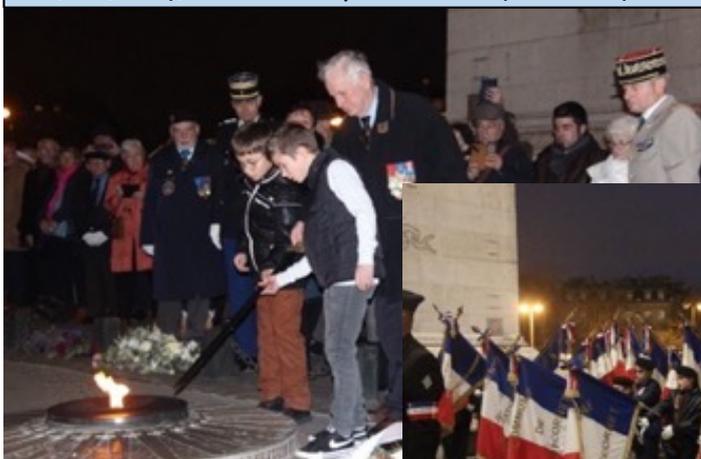
Retour sur les 4 et 5 février



Dimanche 4 février s'est tenue la traditionnelle messe de fondation de l'UNC, présidée par l'évêque aux armées, Mgr Antoine de Romanet, en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, en présence de nombreuses autorités. Une centaine de drapeaux assistaient à la cérémonie. Dans les rangs des porte-drapeaux, de nombreux jeunes du département de l'Aisne étaient présents, prêts pour la relève.

En fin de journée, tous se sont rassemblés au pied de l'Arc de triomphe, sur la dalle sacrée, pour raviver la Flamme du Soldat inconnu. Des écoliers de l'Oise étaient également au rendez-vous, pour valider une étape de leur passeport citoyen. Le président de l'UNC, Hervé Longuet, et Laurence Scoupe, représentant les veuves de guerre et veuves d'anciens combattants, ont déposé une gerbe, ainsi que la nouvelle directrice de l'ONaCVG, Marie-Christine Verdier-Jouclas, qui participait alors à son 1^{er} ravivage de la Flamme.

Le lendemain, lundi 5 février, 13 départements étaient présents à l'occasion de la journée d'information des nouveaux présidents, soit leur président eux-mêmes (2B, 10, 21, 40, 48, 50, 52, 61, 62, 69, 84), soit leur représentant (23 et 92). Une journée d'échanges instructive et conviviale.



Actualité du président national

Conseil d'administration de l'ONaCVG

Par arrêté du ministre des Armées en date du 24 janvier 2024, Hervé Longuet, président national, et Marie-Annick Allair (UNC-22), administratrice nationale et présidente du comité consultatif action sociale et solidarité, ont été nommés membres du conseil d'administration, à compter du 1^{er} février 2024, au titre du deuxième collège, en qualité de membres représentant les anciens combattants et victimes de guerre choisis parmi les catégories de ressortissants de l'ONaCVG.

Lundi 12 février, le conseil d'administration de l'ONaCVG se réunissait sous la présidence de Madame Miralles, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire. A cette occasion, le président national de l'UNC a été élu 1^{er} vice-président du conseil d'administration et Marie-Annick Allair, à la commission label des Bleuets de France.



Les élus avec la secrétaire d'Etat.



Les élus avec Mme Verdier-Jouclas, directrice générale de l'ONaCVG.

80^e anniversaire des débarquements et de la Libération

Le 17 janvier dernier, le comité consultatif action civique et mémoire vous faisait parvenir un communiqué vous demandant de faire remonter au siège, par le biais d'un questionnaire, le détail prévisionnel des actions mémorielles, labellisées ou non, menées par les fédérations et/ou associations de l'UNC, en tant qu'organisatrices ou associées, dans le cadre de ce 80^e anniversaire. Cela doit permettre au siège d'informer le groupement d'intérêt public (GIP) « Mission Libération », chargé d'organiser les cérémonies de commémoration prévues en 2024 et 2025 et de faire le lien avec tous les acteurs impliqués dans ce travail de mémoire, de pouvoir être informé des initiatives de l'UNC.

Or à ce jour, moins de 30 questionnaires nous ont été retournés ce qui est vraiment trop peu compte tenu du nombre de nos associations locales !

Merci donc de ne pas négliger cette demande, afin que nous puissions démontrer que la puissance du maillage territorial de l'UNC n'est pas un vain mot.

RETROSPECTIVE

Mardi 16 janvier

Bureau national en visioconférence
Vœux du secrétariat général de la garde nationale

Jeudi 18 janvier

Vœux de l'UBFT
Colloque de l'armée de l'air et de l'espace

Mardi 23 janvier

Vœux de Tego

Mercredi 24 janvier

Vœux du chef d'état-major des armées aux associations
Vœux de Solidarité Défense

Vendredi 2 février

Conseil d'administration en visioconférence

Dimanche 4 février

Messe de fondation et ravivage de la Flamme

Lundi 5 février

Journée d'information des nouveaux présidents

Mardi 6 février

Réunion de la commission financière
du Fonds de dotation du Bleu de France

Mercredi 7 février

Cérémonie d'hommage national aux victimes françaises
des attaques terroristes du 7 octobre 2023 en Israël

Jeudi 8 février

Conseil d'administration des Ailes brisées

Samedi 10 février

Congrès de l'UNC-95

Lundi 12 février

Conseil d'administration de l'ONaCVG

AGENDA

Mercredi 21 février

Entretien avec Mme Verdier-Jouclas, directrice de l'ONaCVG
Cérémonie d'entrée au Panthéon de Missak Manouchian

Dimanche 3 mars

Assemblée générale de l'UNC-42

Mardi 5 mars

Comité permanent de l'ONaCVG

Mercredi 13 mars

Bureau national en visioconférence

Jeudi 14 mars

Conseil d'administration de l'ONaCVG

Vendredi 15 mars

Réunion sur le budget prévisionnel 2025